



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACHATS TESTS VALAISANS: UNE ACCESSIBILITÉ SANS FILTRE DES VENTES SUR INTERNET

La pandémie a boosté l'essor des ventes sur Internet. Pour savoir si l'âge de vente y est respecté, Promotion santé Valais a effectué en 2022 une campagne d'achats tests d'alcool, de produits nicotinés et de cannabis légal (CBD) en ligne. Le constat est sans appel : sur 132 tests effectués sur des sites de e-commerces suisses et francophones, le contrôle de l'âge via la carte d'identité n'a été demandé qu'à une seule reprise au jeune acheteur mineur.

Ce constat met en exergue les carences des sites Internet par rapport à la protection de la jeunesse. Il est impératif d'améliorer la régulation du marché pour ces produits sur Internet pour veiller à l'application des lois en vigueur et de continuer la sensibilisation du grand public par rapport à ce type de ventes.

Première valaisanne : Achats tests virtuels

En raison de la pandémie, les achats tests n'ont pas pu être réalisés en présentiel. Pour se mettre dans la situation de jeunes valaisans ayant recours à l'e-commerce, des achats tests ont été menés pour la première fois en ligne. Ceux-ci se donnent un double objectif : connaître la situation actuelle en matière de vente d'alcool, de produits nicotinés et de cannabis légal sur les sites de e-commerce et documenter les différents filtres mis sur pied par des points de vente online pour contrôler l'âge de leurs clients.

Résultats

Au total, 100 tests ont été effectués sur des sites suisses et 32 sur des sites français, belges et canadiens. Un seul site Internet a contrôlé la carte d'identité et s'est dès lors assuré de l'âge de son client mineur.

Il a été décidé que les commerces ayant installé correctement un filtre à la vente comme une case « J'ai plus de 18 ans » par exemple, réussissaient le test bien qu'un jeune puisse mentir sur son âge à ce stade.

Concernant l'alcool, 52% des sites de e-commerces suisses ont respecté la loi et ont refusé de vendre des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans. Pour les produits nicotinés et le cannabis légal, ce sont respectivement 81% et 75% des commerces qui ont interdit la vente aux jeunes du même âge.

Un écart existe entre les sites de vente en ligne suisses et étrangers. Les résultats des sites suisses sont meilleurs pour toutes les catégories de produits : alcool distillé (52% de réussite contre 44%), produits nicotinés (81% contre 71%), cannabis légal (75% contre 44%)

Reprise des tests sur le terrain

En 2023, les achats tests sur le terrain reviendront en 2023. Les régions de la Vallée d'Illiez, du Salentin, du Haut-Plateau et de la Vallée de Conches seront sensibilisées à la protection de la jeunesse comme prévu dans la planification cantonale. D'ici 2025, conformément à la planification Promotion santé Valais aura couvert entièrement le canton.

Nécessité d'une base légale pour les achats tests en ligne

Yvonne Feri (Argovie, PS) a déposé une interpellation au niveau fédéral dans laquelle elle demande des renseignements sur les mesures prises pour remédier aux infractions lors d'achats tests en ligne. Dans sa réponse, le Conseil fédéral indique qu'il n'existe pas, actuellement, de base légale permettant de passer commande sous un nom fictif. Il précise qu'il est prévu d'en introduire une dans la loi sur les denrées alimentaires dans le cadre de la révision de la loi sur les douanes.

Chiffres de la consommation (Panorama suisse des addictions, Observatoire valaisan de la santé, étude HBSC, enquête PSV & Unisanté)

Alcool : En 2023, la consommation d'alcool a surtout progressé chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes (15 à 24 ans), alors qu'elle a plutôt diminué dans les groupes d'âge supérieurs.

En 2018, 21,7% des jeunes âgés de 11 à 15 ans en Suisse buvaient de la bière au moins occasionnellement. Au niveau des zones linguistiques, la proportion est plus grande sans les régions latines (24.4%) qu'alémaniques (20.5%). La bière représente la boisson alcoolisée la plus consommée chez ce groupe d'âge, suivie par les spiritueux/liqueurs (14,2%), le vin (13,3%) et les alcopops (9,8%).

En 2014 en Valais, 15% des filles et 18% des garçons de 11 à 15 ans rapportaient avoir déjà été ivres au moins une fois.

Tabac : A 11 ans en Valais, la part des jeunes déclarant fumer au moins une fois par semaine est de 3%. Ce taux passe à 11,15% à 15 ans. 57% des fumeurs quotidiens ont commencé avant l'âge de 18 ans.

D'après une enquête de 2022 sur l'usage et les représentations des cigarettes électroniques jetables parmi les jeunes romandes et romands, 59% de ses participantes et participants en a déjà consommé.

Accès aux produits : Chez les jeunes suisses de 15 ans qui ont bu de l'alcool dans les 30 derniers jours, environ 20% ont acheté cet alcool eux-mêmes dans un magasin, kiosque, bar ou restaurant, bien que la vente soit interdite pour ce groupe d'âge. Pour le tabac, cette proportion se situait à un peu moins de 50%.

Promotion santé Valais

Promotion santé Valais est l'organisme de référence en Valais en matière de prévention, de promotion de la santé et de thérapie pulmonaire. Association à but non lucratif, Promotion santé Valais se donne comme mission de favoriser durablement la santé de l'ensemble de la population valaisanne dans une perspective d'égalité des chances et ceci à tous les âges de la vie.

Contact presse

Sébastien Blanchard, Responsable de projets, Promotion santé Valais, 027 566 52 06, 079 744 54 78, sebastien.blanchard@psvalais.ch